

Drame à la frontière de Melilla : Le Maroc a «manqué à ses obligations», estime Amnesty International

31.03.2023 Drame à la frontière de Melilla : Le Maroc a «manqué à ses obligations», estime Amnesty International

L'ONG Amnesty International a estimé que le Maroc avait «manqué à ses obligations» suite au drame migratoire survenu le 24 juin 2022 à la frontière avec Melilla. Dans une déclaration orale devant la 36e session du Comité des Nations unies pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, à l'occasion de l'examen du Maroc, l'ONG a pointé le non-respect par le Maroc de ses obligations au titre de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

«La police marocaine et les gardes-frontières ont fait un usage illégal de la force», indique la déclaration, qui accuse aussi la police marocaine de ne pas avoir «fourni de soins d'urgence aux dizaines de blessés, les laissant sans soins sous le soleil brûlant de l'été pendant près de huit heures».

Abordant les allégations de disparitions forcées, Amnesty International a indiqué que les familles et les amis d'au

moins 77 personnes portées disparues depuis le 24 juin n'ont reçu aucune information sur le sort de leurs proches. «Les autorités marocaines n'ont pas enquêté sur les allégations de disparitions forcées (...) Elles ont refusé de donner accès aux organisations d'experts qui cherchent à localiser les personnes disparues», pointe-t-elle.

«Neuf mois plus tard, aucun responsable marocain n'a été traduit en justice pour les violations qui ont conduit aux morts, aux blessés et aux disparitions. Les autorités marocaines n'ont toujours pas rendu publiques les conclusions des enquêtes visant à clarifier ce qui s'est passé le 24 juin et les mesures qui seront prises pour éviter que cela ne se reproduise.»

Déclaration d'Amnesty International

L'ONG a ainsi appelé le gouvernement marocain à «veiller à ce que des enquêtes indépendantes et impartiales soient menées sur les décès, la torture et autres mauvais traitements, et les disparitions forcées qui ont eu lieu le 24 juin 2022», en y incluant «un mandat pour enquêter sur les problèmes de racisme et de discrimination raciale à l'encontre des Noirs». L'exécutif est aussi invité à «coopérer avec l'Espagne et les institutions européennes concernées pour mettre en place un système de protection des réfugiés à ses frontières».

Source

:
<https://www.yabiladi.com/articles/details/138377/drame-frontiere-melilla-maroc-manque.html>